

L'hon. M. ROGERS: Quel autre moyen l'honorable député propose-t-il, en sus de stimuler le commerce, ce qu'il a oublié de dire?

M. HEAPS: Encore un autre échec.

L'hon. M. ROGERS: Qu'est-ce que propose l'honorable député?

M. HEAPS: Je propose que vous ayez recours à de nouvelles méthodes.

L'hon. M. ROGERS: Quelles sont-elles?

M. HEAPS: Je suggérerais que nous exploitions les ressources naturelles du pays de façon à assurer à notre population un niveau d'existence bien plus élevé que celui dont elle jouit à l'heure actuelle.

L'hon. M. ROGERS: Ce n'est pas là une réponse à ma question.

M. HEAPS: L'honorable ministre désire des précisions. Je proposerai tout d'abord d'exercer le contrôle sur la finance et, en sus de cela, le programme de notre parti renferme plusieurs articles qui ont trait à la solution de ce problème.

L'hon. M. ROGERS: Quels sont ces articles?

M. HEAPS: Le Gouvernement aurait pu entreprendre un projet de logements.

L'hon. M. ROGERS: C'est ce que nous faisons.

M. HEAPS: Mais, c'est mesquin, en comparaison de ce que le Gouvernement aurait pu faire; c'est insignifiant. Le Gouvernement aurait pu entreprendre la construction d'une série d'ouvrages publics sur une bien plus vaste échelle qu'il ne l'a fait à venir jusqu'aujourd'hui.

L'hon. M. ROGERS: L'honorable député dit que ce n'est pas là une solution.

M. HEAPS: Ce n'est pas une solution, mais c'est un palliatif.

L'hon. M. ROGERS: Mais, l'honorable député veut quelque chose de mieux qu'un palliatif.

M. HEAPS: Ce serait là un palliatif jusqu'au jour où le Gouvernement pourrait redresser la situation et assurer à la population une plus grande part des richesses produites au Canada. Je pourrais même référer ici le ministre à quelques-unes des promesses que le parti libéral a faites, par la bouche du premier ministre, au cours de la dernière campagne électorale. Il est inutile de dire que nous ne pouvons pas accomplir ces choses-là; il n'y a pas lieu de dire que certains obstacles d'ordre constitutionnel nous barrent la route. J'estime qu'en exerçant la

[M. Heaps.]

haute main sur la finance qui relève de l'autorité fédérale, par le remaniement des droits de douane et, grâce aux sommes énormes déboursées par le présent régime, nous aurions pu accomplir quelque chose de plus efficace que tout ce que nous avons fait jusqu'ici. D'après les explications du ministre je conclus que le Gouvernement n'a rien d'autre chose à proposer à notre population, sauf ce qu'il a accompli ou tenté d'accomplir en ces dernières années, c'est-à-dire les secours directs, les travaux publics et un effort en vue de développer le commerce du Canada.

L'hon. M. ROGERS: Quelle autre chose pourrions-nous faire?

M. HEAPS: Je ne suis pas prêt à offrir des suggestions précises; je n'avais pas même l'intention d'aborder cet aspect de la question.

L'hon. M. ROGERS: Je désire me montrer juste envers l'honorable député, mais je veux qu'il me paie de retour. Il nous accuse d'avoir suivi de fausses méthodes relativement au chômage, mais sans en indiquer de meilleures que les nôtres; encouragement de l'embauchage privé par l'expansion du commerce, de l'embauchage public par des ouvrages publics, et distribution de secours aux chômeurs incapables de se suffire à eux-mêmes.

M. HEAPS: Le Gouvernement aurait encore pu, entre autres choses, abaisser la limite d'âge pour les pensions de vieillesse, ce qui aurait dégagé l'industrie d'un grand nombre d'employés qui auraient fait place à des jeunes.

L'hon. M. ROGERS: Ce ne serait qu'un déplacement et une augmentation du nombre des assistés.

M. HEAPS: Pas du tout.

L'hon. M. ROGERS: Certainement.

M. HEAPS: Les opinions sont partagées. Nous demandons de diminuer les heures de travail au risque de nous faire répliquer que cette question est du domaine exclusivement provincial. En plus de diminuer les heures de travail nous voulons augmenter la puissance d'achat de la grande majorité de la population, ce qui permettrait à ces groupes de consommer beaucoup plus qu'actuellement les produits domestiques. Depuis quelques semaines le Gouvernement a agi dans ce sens, par contrainte il est vrai, je veux parler de l'inscription au budget de ses dépenses d'un crédit d'un million de dollars pour la distribution gratuite de beurre. Aujourd'hui ce beurre va à ceux qui en ont besoin. S'il nous est possible d'agir ainsi pour le beurre, pourquoi pas